

Service Permis de Conduire



Notre service

Nous effectuons pour vous, en agence, les demandes de permis de conduire auto et moto. Nous mettons à votre disposition notre savoir-faire pour un service rapide et efficace.

Cas de demandes de permis de conduire

- inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie),
- demande de fabrication d'un nouveau permis de conduire dans les cas de :
 - réussite à l'examen du permis de conduire (premier titre ou nouvelle catégorie)
 - perte de votre permis,
 - vol de votre permis,
 - détérioration de votre permis,
 - fin de validité de votre permis, dont le renouvellement nécessitant avis médical,
 - changement d'état civil
- conversion de brevet militaire,
- validation d'un diplôme professionnel,
- demande suite à invalidation ou annulation de permis
- demande suite à une suspension de permis.

Documents nécessaires

- **Une Photo:**

Un **code photo** d'identité numérique (à récupérer en cabine de photographie (photomaton), ou à demander auprès de votre photographe habituel)

- **Une pièce d'identité** en cours de validité.
- **Un justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Cas particuliers:

- **En cas de vol du permis:** munissez-vous de votre déclaration de vol effectuée auprès des forces de l'ordre.
- **En cas de Permis détérioré ou Permis dont la date de validité est dépassée:** Ancien permis de conduire
- **Changement d'état civil:** votre livret de famille (en cas de divorce) ou de jugement (adoption, changement d'état civil), justifiant ce changement.